

1 Éditorial

Votre association continue son travail de fourmi : observations lors de l'enquête d'utilité publique du PDU (*voir plus loin*), organisation de « manifestations » diversement réussies, lobbying auprès des médias, rencontre avec les élus, concertation avec différentes associations défendant les modes de déplacements « doux », comme le collectif tramway ou la Ligue contre la Violence Routière ou les autres associations de défense du vélo.

Mais il semble qu'une certaine érosion se manifeste : nos manifestations ou opérations « coup de poing » rassemblent une poignée de cyclistes, nos réunions se font à 5 ou 6, toujours les mêmes. Le problème concerne aussi le nombre d'adhérents qui reste stable à environ 100 adhérents à jour de leur cotisation, mais parmi ceux-ci les militants sont rares.

Ce problème a été évoqué lors de nos réunions précédentes et par courrier électronique dans la liste interne. Il faudra trouver de nouvelles formes d'action, et des modes de communication sans doute plus chaleureux qu'un courrier électronique ou un bulletin trimestriel.

Lors de la foire aux associations, nous devrions avoir des informations de nos adhérents. Il sera donc question de réorganiser :

- Une date de réunion du Conseil d'Administration ouverte à tous, une fois par mois, annoncée dans le bulletin. Ceci nécessite un lieu de réunion fixe. Or la Maison de l'Environnement n'est plus accessible (*voir plus loin*).
- Une date de manifestation fixe de type « masse critique » (*voir plus loin*). L'argument étant que nos dernières manifestations *bon enfant*, peinture sur des voies, ou tracts sur des pistes squattées par les autos, n'ont pas déchaîné l'enthousiasme des foules.
- Une réorganisation des tâches : les militants habitués s'usent. Notre association manque de rigueur dans son organisation : courriers non suivis, archivage des documents non fait,...

Malgré ces lignes un peu amères, il faut noter que l'association n'est pas restée inactive : Nous sommes une des rares associations (le collectif tramway aussi) à être motivée par l'enquête publique sur le PDU. Nous continuons à militer pour le développement des aménagements cyclables en ville, et à Montpellier il y a vraiment du travail. Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de partir ailleurs, ont pu comparer les réalisations de la Suisse, du Canada, des pays du Nord de l'Europe. On vous fera des reportages, promis.

Montpellier, terre de mission ? Tiens, des exemples : les parkings à vélo. Cela fait 3 ans que nous demandons régulièrement à la ville de réaliser des parkings à vélo, notamment à la gare, sur la Comédie, sur l'Esplanade, devant le Polygone. On nous écoute, on nous explique souvent pourquoi ce n'est pas possible : en vrac, parce que la dalle du polygone est privée, parce que devant la gare ça appartient à la SNCF, parce que sur l'Esplanade notre Maire a d'autres projets ...

Ces arguments sont pitoyables et bien résumés par la photo qui suit :



À Montpellier ville déclarée cyclable (la Strasbourg du Sud, énonce notre Maire), la gare a 9 places de parking. Neuf. Un symbole.

Jean-François Vilarem, le secrétaire et rédacteur.

Table des matières

1 Éditorial	1
2 Sur votre agenda	2
2.1 Manifestation « Masse Critique »	2
2.2 Maison de l'Environnement fermée.	2
3 Compte-rendu de la manifestation du 1 Juin	2
4 Enquête publique sur le PDU	3
5 Schéma directeur ... à Béziers	3
6 À Montpellier, il y a aussi des réalisations	3

2 Sur votre agenda

2.1 Manifestation « Masse Critique »

Chaque ~~premier xxxxx~~ du mois : 14h30
Rendez-vous nouvelle place piétonne :
Place Albert 1^{er}.

Les moyens : Une coloration visible (convenir de mettre des habits d'une certaine couleur, ou préparer de hauts fanions de couleur fixés aux vélos ?). Avec un parcours différent à chaque fois, concocté par les organisateurs, d'une durée d'une heure environ ?

Une première à définir. Nous ne serons peut-être que 20 à la première, nous serons peut-être 200 dans quelques mois.

Réunions du conseil d'administration : Ces réunions sont ouvertes à tous et toutes !!!! Elles ont lieu ~~LE DERNIER XXXX~~ de chaque mois à 20 h 30 Rendez-vous au local de l'Association VéloCité : **Maison de l'Environnement** Prochaines réunions du CA :

Dates et lieu à définir

2.2 Maison de l'Environnement fermée.

Comme vous le savez tous (?), la Maison de l'Environnement (MDE) a été fermée par la Mairie Voir <http://www.collectif-mem.fr.st/> et notamment un compte-rendu du rendez-vous avec le maire le 22 juillet.

VéloCité est "hébergée" par la MDE depuis ses débuts (28 sept 1998). Hébergée au sens suivant :

- La MDE était notre siège social
- La MDE était notre adresse postale, et nous y avions une case courrier.
- Nous n'avions ni local en propre, ni ligne téléphonique.
- Nous avions accès à une photocopieuse et un fax (tous deux payants)
- Nous avions une armoire fermant à clé, à notre disposition pour y stocker notre matériel (principalement des brochures, papiers divers)
- Nous avions à disposition une salle de réunion, sur la base d'une réservation trimestrielle chaque vendredi de 18h à 20h, avec un moyen d'accéder à cette salle (clé de la salle).
- Nous avions la possibilité de réserver une plus grande salle pour notre assemblée générale.

Bien sûr VéloCité est solidaire des associations qui faisaient partie de la MDE, mais notre situation n'est en aucun cas comparable aux associations qui avaient des locaux en propre et des salariés logés à la MDE.

Aussi, nous avons demandé par lettre à la Mairie de nous trouver une solution de relogement, dans des conditions similaires. En attendant, notre armoire est toujours à la MDE, nos réunions s'y tiennent, à condition qu'il ne pleuve pas (pas d'électricité) et qu'un des occupants actuels nous ouvre.

3 Compte-rendu de la manifestation du 1 Juin

14h30, rue Saint Louis. Nous sommes assez peu nombreux, une vingtaine environ, mais c'est un nombre suffisant pour une action bien rodée et fort plaisante.

5 pots de peinture, 2 gabarits carton pur les bandes, une ficelle pour marquer le sol, un gabarit en contreplaqué pour les logos vélos, une dizaine de pinceaux, deux poubelles à roulettes en protection, des gilets de sécurité fluo, la banderole, les tracts vélocité, quelques tracts explicatifs, et pas de raton laveur ...

On avait oublié de déclarer la manif à la préfecture (malentendu), mais le photographe du midi libre était bien là : photo de groupe en action (on prend la pose).

Bien organisés, nous avons réussi à peindre une bande cyclable tout le long des rues saint louis et pellissier, en 1 heure. Christian a fait remarquer : la jonction historique des pistes nord/sud est réalisée. C'était magnifique : les voitures respectaient, les rares cyclistes n'en croyaient pas leurs yeux et applaudissaient.

Quelques habitants, non prévenus nous ont abordés pour manifester leur contentement, mais il faudra les contacter pour la prochaine action.



À la fin de la manifestation, la récompense suprême : prendre son vélo et rejoindre en toute sécurité, à vitesse normale pour un vélo, en doublant les voitures stockées en attente des feux, le bd renouvier.

Il me semble que ce type d'action est payant :

- les adhérents sont plus actifs que dans une bête manif où on défile de manière +/- morne
- les commentaires sont gratifiants : mais la mairie ne peut pas le faire ? J'habite le quartier et c'est la première fois que je vois qqch d'intelligent se faire, ...

Il faudra cependant se garder de refaire toujours la même action : Elle nous fait plaisir, mais elle n'est pas très visible de cyclistes non adhérents. C'est toujours le même noyau dur de militants qui s'y colle.

4 Enquête publique sur le PDU

L'association a rencontré les commissaires enquêteurs fin juillet. Lors de cette agréable rencontre, préparée par Michel Julier qui avait consulté tous les documents disponibles, nous avons appris la forme que devaient prendre nos observations concernant la proposition de PDU faite par l'agglomération de Montpellier.

Peu importe notre appréciation de la «démocratie participative» version Frêche, il faut donner nos arguments et nos critiques sur le fond : quels aménagements cyclables dans ce PDU, quels sont les propositions qui nous paraissent peu fondées, sur quelles bases. Le document final est à votre disposition, intégralement, en annexe.

Ce document a été réalisé au mois d'août, par Chantal Debain, Michel Julier, Gérald Daurat, Luc Nourigat. Sans doute alimenté par la réflexion parallèle du collectif tramway et notamment de Christian Dupraz. J'oublie certainement des noms.

Vous remarquerez que le délai de l'enquête publique est au maximum de 2 mois. Cette enquête doit donc normalement se terminer le 3 Septembre. Nous avons souhaité que l'enquête soit prolongée jusqu'à fin septembre pour pouvoir mobiliser nos adhérents et nos sympathisants. En effet certaines personnes seraient piégées pour s'être intéressées trop tôt au PDU. La notification de la prolongation éventuelle de cette enquête devrait tomber ces jours. SI vous voulez participer et porter vos observations, il pourrait être encore temps.

5 Schéma directeur ... à Béziers

Vous savez tous que la ville de Montpellier ne possède toujours pas de schéma directeur pour ses pistes cyclables. Une réunion prévue entre Majdoul, adjoint chargé des pistes cyclables, VéloCité et les services techniques de la Mairie a capoté le jour même

de la réunion (*cf précédent bulletin*). Cause ... les élections, sans rire.

Depuis, silence radio. Heureusement, VéloCité a un adhérent actif, à Béziers :

Suite à mes démarches auprès des services municipaux, j'ai obtenu trois documents que je remettrai pour consultation, avis et observations à présenter à la Ville de Béziers. Ces documents sont disponibles à l'Association.

- étude des STM sur le développement et la pratique du vélo à Béziers (cyclisme quotidien et vélo-loisirs) - mai 2000 .
- Rapport provisoire d'étude confiée au Cabinet KINERGOS Conseil - janvier 2001- Aménagements cyclables de la Ville de Béziers .
- Synthèse par les STM de l'étude KINERGOS et propositions pour les premières réalisations -mars 2001 .

On m'a par ailleurs indiqué que le Conseil Municipal avait approuvé le Schéma Directeur des Voies Cyclables de la Ville de Béziers par délibération du Conseil Municipal en date du 31 juillet 2001 . Rien n'est apparu dans la presse à ce sujet et personne ne semble au courant (y compris certains élus qui devaient dormir ce jour là, que j'ai interrogés et qui ne se souviennent de rien !) .

A première vue, trois choses frappent : ce plan a l'air d'être fait pour faire "bouger" le plan de circulation des voitures plus que pour favoriser les vélos . Tous les itinéraires proposés sont sur des axes très fréquentés et aucun ne cherche à emprunter des voies calmes, style mails, espaces piétonniers, quais, etc En deuxième lieu, la vision touristique et ludique prime largement la vision utilitaire et déplacement urbain . Enfin, les problèmes et les solutions de stationnement des deux-roues sont complètement omis et non traités .

Jean-Louis VALAT

Ndlr : C'est toujours mieux que rien.

6 À Montpellier, il y a aussi des réalisations

Comme vous pouvez le voir, le pressentir, la ville de Montpellier continue ses aménagements cyclables et aussi automobiles. Sans doute pour la journée du vélo fin Septembre, la ville a décidé de rendre piétonnière la place Henri IV, et aussi, **pour la première fois** de prendre de la place aux voitures sur une artère d'importance pour réaliser une piste cyclable en site propre : Tout le long du Verdansson.

On aurait souhaité participer à l'élaboration du plan des équipements cyclables, car nous avons notre avis d'utilisateur à donner, mais enfin Vélocité ne fait pas la fine bouche, et se félicite d'une telle initiative.

Publicité

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Dernier numéro (mai/juin) : Transporter ses achats à vélo. Dévoiler une roue. Des nouvelles des villes cyclables.

5 numéros par an, 12,5 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 7 rue Sédillot 67000 Strasbourg

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte pur dit aussi ASCII, ou si vraiment vous ne pouvez l'éviter, au format RTF) à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu ~~certaines Jedis soirs à 18h30, à la Maison de l'Environnement (téléphonez avant pour confirmation de la tenue de la réunion). Entrez par la petite porte du 16 rue Ferdinand Fabre (à côté de la rue Lakanal), et c'est la première pièce à gauche au rez de chaussée. Frappez à la fenêtre si la porte est fermée.~~

Consultez le site internet, vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers : *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent (certains ont été rayés de cette liste à cause d'un manque d'intérêt manifeste pour le vélo « *Moi, les vélos, je répare pas* »)

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
RS Tour de France	10, av de Maurin, Montpellier	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8€), étudiant ou chômeur (5€), soutien (16€ voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, Maison de l'Environnement, 16 rue Ferdinand Fabre, 34090 Montpellier.

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
Maison de l'Environnement
16 rue Ferdinand Fabre
34090 Montpellier

Destinataire :

Vélocité Languedoc
Maison de l'environnement
16 rue Ferdinand Fabre
34090 Montpellier FRANCE
Tél : 04 67 79 08 21 Fax : 04 67 72 45 00
<http://montpellier.fubicy.org>
e-mail : montpellier@fubicy.org

Ne pas jeter sur la voie publique.

VÉLOCITÉ

LANGUEDOC

La ville sans contraintes.

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

E-mail:

Téléphone:

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif:
 Normal (8 euros) Etudiant, chômeur (5 euros) Soutien (16 euros)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).